



Clauses interdites dans un contrat de location

Vérfifié le 05 mars 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Propriétaire et locataire peuvent convenir ensemble de l'insertion de certaines clauses au sein du contrat de location. Toutefois, certaines clauses sont interdites et doivent être considérées comme *non écrites*. La liste de ces clauses interdites varie selon la date de signature du contrat de location.

[Voir toutes les informations sans préciser ma situation](#)